



## L'Union européenne fixe son propre Objectif 2010

par [Ariane Gagnon-Légaré](#) | Thématique: [Biodiversité](#) | Rubrique: [Contributions](#)

L'Union européenne (UE) vient d'adopter une approche politique ambitieuse afin de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010, ce qui permettrait du même coup de réaliser l'Objectif 2010 de la Convention sur la diversité biologique. La biodiversité est essentielle à la prospérité et au bien-être des EuropéenNEs, a affirmé en conférence de presse le Commissaire européen à l'environnement, Stavros Dimas. Dans l'UE, la perte de biodiversité se manifeste par l'effondrement des bancs de poissons, la détérioration des sols, des inondations coûteuses et la disparition d'espèces sauvages. Environ la moitié des espèces d'oiseaux, de papillons, de reptiles et de poissons d'eau douce de l'Europe sont menacés d'extinction.

Cette approche comprend quatre secteurs-clés : la biodiversité dans l'UE, l'UE et la biodiversité planétaire, la biodiversité et les changements climatiques, et les connaissances de base. Dix objectifs prioritaires sont fixés en lien avec ces secteurs-clés. Ils touchent notamment aux habitats et espèces les plus importants, aux actions dans les milieux ruraux et marins, à l'harmonisation entre développement régional et nature, aux espèces envahissantes, à une gouvernance internationale efficace et à la réduction des effets négatifs du commerce international. Quatre types principaux de mesures sont proposés : un financement adéquat, le renforcement de la prise de décisions de l'UE, la création de partenariats et la promotion de l'éducation, de la sensibilisation et de la participation du public.

Et pour que ces politiques ne demeurent pas lettres mortes, l'approche politique contient un Plan d'action spécifiant des actions concrètes et les responsabilités respectives des institutions communautaires et des États membres. Des indicateurs permettant le suivi des progrès et un échéancier sont aussi établis.

De manière générale, la biodiversité poursuit à ce jour son déclin dans l'UE. L'atteinte de cet objectif pour 2010 demeure possible, mais demande une action vigoureuse de l'UE et de ses États membres. Le Commissaire Dimas souligne que mettre fin à la perte de biodiversité est une priorité absolue de l'UE et un objectif fondamental pour l'humanité. Toutefois, selon Greenpeace, cette approche politique européenne, qui ne comporte en fait pas de nouvelles législations, est insuffisante, puisqu'elle ne révisé pas directement les pratiques destructives des pays européens et ne considère pas adéquatement les menaces posées par les changements climatiques ou l'étalement urbain sur les espèces.

### Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterre](#)
-  [La Commission propose un nouveau plan communautaire pour préserver la biodiversité](#) (568 hits)
-  [EU Issues Plan to Fight Plant, Animal Extinctions](#) (299 hits)
-  [EU Issues Plan to Fight Plant, Animal Extinctions](#) (334 hits)

modéré par Gagnon-Legare